

# Certification, accréditation et reconnaissance dans le système de formation professionnelle allemand

Formation  
professionnelle  
en Allemagne



Funded by



The  
Federal Government

on the basis of a Decision  
by the German Bundestag

Office central du gouvernement fédéral pour la  
coopération internationale dans le domaine de  
la formation professionnelle

**bi**bb Federal Institute for  
Vocational Education  
and Training

1. Definitions
2. Raisons exigeant la certification des personnes
3. La certification dans le système de formation professionnelle allemand
4. Importance pour la coopération internationale allemande dans le domaine de la formation professionnelle (iBBZ)



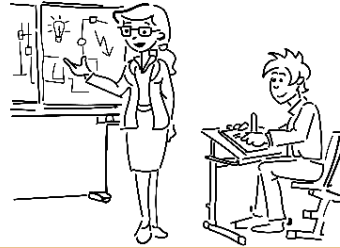
# 1. Définitions

## Certification



Personnes

- ▶ Contrôle et attestation de compétences professionnelles et de qualifications des individus, concordance avec le programme de certification spécifique corrélatif



Mesures

- ▶ Contrôle et attestation de la conformité de mesures de formation avec une norme déterminée



Organisations

- ▶ Contrôle et attestation de la conformité de la structure et des processus d'une organisation avec une norme déterminée

- ▶ **Ce terme est peu employé en Allemagne dans le domaine de la formation professionnelle initiale.**



# 1. Définitions

## Accréditation

- ▶ Agrément d'organisations pour la réalisation de certifications (organismes de certification), auprès d'un organisme d'accréditation
- ▶ En Allemagne, l'organisme d'accréditation national est la Deutsche Akkreditierungsstelle GmbH (DAkkS, cf. [Accueil – DAkkS – Centre d'accréditation national allemand](#)). Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010, tous les États membres de l'UE doivent désigner un organisme d'accréditation national unique.
- ▶ Une accréditation certifie que les organismes de certification peuvent effectuer leur travail de façon compétente, en conformité avec les exigences des normes internationales en vigueur, des fondements juridiques et des règles pertinentes. Elle se rapporte toujours à un domaine d'application spécifique (portée de l'accréditation).



# 1. Définitions

## Reconnaissance

- ▶ Fait d'établir qu'une qualification professionnelle étrangère est équivalente sur le plan juridique à une qualification professionnelle allemande.
- ▶ En général, il faut effectuer une procédure de reconnaissance pour faire reconnaître des diplômes professionnels déterminés.
- ▶ La reconnaissance est toujours effectuée par rapport à une profession de référence allemande déterminée.
- ▶ Pour certains pays, l'équivalence de diplômes donnés est reconnue automatiquement en vertu d'accords internationaux.



## 2. Raisons exigeant la certification des personnes

Exigences juridiques

Gouvernement



Marché du travail



Employeurs



Employé-e-s

Garantie de la  
qualité



## 2. Raisons exigeant la certification des personnes

### Exigences juridiques – exemples

- ▶ Professions réglementées
- ▶ Exercice d'une profession artisanale soumise à agrément
- ▶ Certaines activités technico-artisanales
- ▶ Activités d'expertise
- ▶ Immigration en Allemagne



## 2. Raisons exigeant la certification des personnes

### Effets sur le marché du travail

- ▶ Transparence et mobilité
- ▶ Possibilités de promotion
  - ▶ Classement professionnel dans le service public
  - ▶ Conventions collectives
  - ▶ Règles individuelles internes aux entreprises
  - ▶ Possibilité de formation professionnelle supérieure (formation de promotion professionnelle)



## 2. Raisons exigeant la certification des personnes

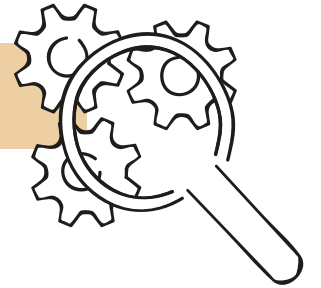
**La certification est un instrument d'amélioration de la qualité dans le domaine de la formation professionnelle initiale et continue**

### Prescriptions des règlements



- ▶ Prescriptions de l'État
- ▶ Négociées au niveau politique
- ▶ Participation des partenaires sociaux
- ▶ Possibilités de pilotage et d'intervention

### Systèmes de gestion de la qualité



- ▶ Prescrit ou à titre volontaire
- ▶ Respect de normes
- ▶ Transparence

Source : [BIBB 2019](#)



### 3. La certification dans le système de formation professionnelle allemand

#### Deux procédures de base

##### 3.1 Certification sur la base de prescriptions de règlements

- ▶ Examens d'État
- ▶ Examen par l'organisme compétent, sur la base de prescriptions juridiques/légales

##### 3.2 Certification par des organisations certifiées/accréditées, dans le cadre de systèmes de gestion de la qualité

- ▶ En raison de dispositions juridiques
- ▶ En raison d'exigences économiques
- ▶ Volontairement



### 3. La certification dans le système de formation professionnelle allemand

#### Deux procédures de base



#### Certification

##### 3.1

**...en raison de prescriptions des règlements**

- ▶ Examens d'État
- ▶ Examen par l'organisme compétent, sur la base de prescriptions juridiques/légales

##### 3.2

**...par des organisations certifiées/accréditées, dans le cadre de systèmes de gestion de la qualité**

- ▶ En raison de dispositions juridiques
- ▶ En raison d'exigences économiques
- ▶ Volontairement



### 3. La certification dans le système de formation professionnelle allemand

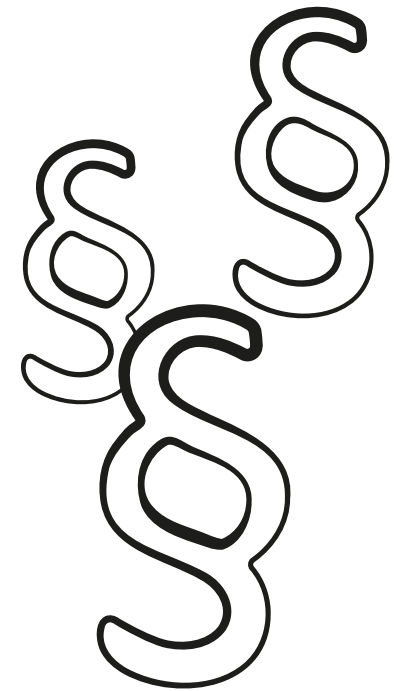
#### 3.1 Certification sur la base de prescriptions de règlements

La procédure usuelle, dans le système de formation professionnelle allemand, relativement aux examens dans le cadre de la formation initiale et de la formation de promotion professionnelle.

Les examens sont soit des examens d'État soit organisé par l'« organisme certifié ».

Les points suivants sont fixés par la loi ou par des règlements :

- ▶ Compétence
  - ▶ Règlement d'examen
  - ▶ Organisation des examens
- ▶ Jury d'examen
- ▶ Conditions préalables et admission aux examens
- ▶ Procédures et déroulements
- ▶ Meilleures pratiques



### 3. La certification dans le système de formation professionnelle allemand

#### Exemples d'examens d'État

| Métier                                                        | Formation initiale ou formation continue | Prescriptions des règlements                                                                                  |
|---------------------------------------------------------------|------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Infirmière/Infirmier                                          | Formation professionnelle initiale       | Loi sur les professions infirmières, règlement de formation et d'examen des professions infirmières (PflAPrV) |
| Assistante technicienne chimiste                              | Formation professionnelle initiale       | Réglementations des Länder                                                                                    |
| Technicienne supérieure/Technicien supérieur (diplôme d'État) | Formation continue                       | Réglementations des Länder                                                                                    |
| Gestionnaire d'entreprise (diplôme d'État)                    | Formation continue                       | Réglementations des Länder                                                                                    |



### 3. La certification dans le système de formation professionnelle allemand

#### Exemples d'examens par l'organisme certifié

| Métier                                                                                                                              | Formation initiale ou formation continue | Prescriptions des règlements                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Formation en alternance                                                                                                             | Formation professionnelle initiale       | Loi sur la formation professionnelle (BBiG), code de l'artisanat (HwO), règlements de formation, recommandations du Comité principal du BIBB<br>Organismes compétents : Chambres de commerce et d'industrie (IHK), chambres de métiers et de l'artisanat (HWK), autres chambres, autorités publiques, mettent en place les commissions d'examen |
| Maître artisane/Maître artisan                                                                                                      | Formation continue                       | Code de l'artisanat (HwO), décrets du ministère fédéral de l'Économie et de la Protection du climat (BMWK), les commissions d'examens de brevets de maîtrise sont des autorités de contrôle d'État ayant leur siège auprès de la chambre de métiers et de l'artisanat, cette dernière est consultée lors de la mise en place des commissions    |
| Gestionnaire d'entreprise IHK (chambre de commerce et d'industrie),<br>Gestionnaire d'entreprise selon le code de l'artisanat (HwO) | Formation continue                       | Loi sur la formation professionnelle (BBiG), code de l'artisanat (HwO), règlements de l'Office fédéral de la justice                                                                                                                                                                                                                            |



### 3. La certification dans le système de formation professionnelle allemand

#### 3.2 Certification par des organisations certifiées/accréditées, dans le cadre de systèmes de gestion de la qualité

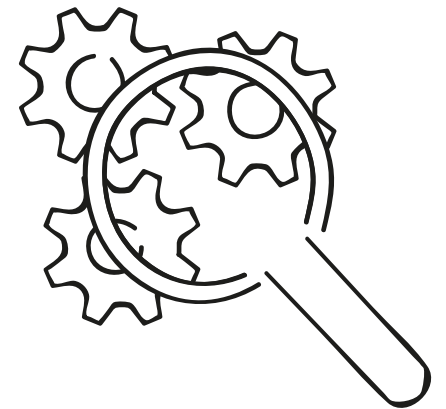


### 3. La certification dans le système de formation professionnelle allemand

#### 3.2 Certification par des organisations certifiées/accréditées, dans le cadre de systèmes de gestion de la qualité **en raison de dispositions juridiques**

##### Exemples :

- ▶ Règlement d'accréditation et d'agrément relatif à la promotion du travail (AZAV) de l'Agence fédérale pour l'emploi (BA). Depuis 2012, c'est la Deutsche Akkreditierungsstelle GmbH (DAKks) qui accrédite les « organismes compétents ». Ces derniers certifient d'abord l'organisme de tutelle, conformément aux prescriptions de l'AZAV, puis les différentes mesures individuelles.
- ▶ En vertu de règlements sur la surveillance des chantiers dans le domaine de la construction en acier, les travaux de soudure doivent être effectués par des entreprises certifiées et des professionnels certifiés. La base est une série de normes DIN-EN globales. Dans la construction automobile, ces normes ne sont pas contraignantes, mais elles sont toutefois exigées par le marché.



### 3. La certification dans le système de formation professionnelle allemand

#### **Certification volontaire par des organisations certifiées/accréditées, dans le cadre de systèmes de gestion de la qualité**

Pour les offres de formation continue ne bénéficiant pas d'un soutien par l'État et pour lesquelles les participants ne reçoivent pas de prestations de soutien financières ou en nature, il n'existe pas de dispositions juridiquement contraignantes en ce qui concerne la garantie de la qualité.

Toutefois, les certificats de garantie de la qualité sont devenus un argument publicitaire important pour les prestataires, et un critère de décision pour les personnes intéressées par les offres de formation continue.

- ▶ Les systèmes de gestion de la qualité se sont aussi imposés hors du domaine bénéficiant d'un soutien public (Moniteur de la formation continue 2017 : 80 % avec système de gestion de la qualité, 52 % avec certification)
- ▶ Il existe un grand nombre de systèmes de gestion de la qualité pour la formation continue
- ▶ Les coûts sont invoqués pour justifier le non recours à des systèmes de gestion de la qualité

Source : [Moniteur de la formation continue BIBB 2017](#)



## 4. Importance pour la coopération internationale dans le domaine de la formation professionnelle (iBBZ)

- ▶ Recours aux meilleures pratiques
- ▶ Choix de la procédure de certification
  - ▶ Dispositions juridiques dans le pays partenaire
  - ▶ Certification avec/sans partenaire
  - ▶ Intérêts de l'organisation partenaire
  - ▶ Coûts et financement !
- ▶ Impacts sur les perspectives des personnes diplômées sur le marché du travail
- ▶ Impacts sur la migration de travail éventuelle
  - ▶ Allemagne :
    - ▶ Les diplômes qui ne sont reconnus que dans le pays partenaire exigent la procédure de reconnaissance
    - ▶ Dans certaines conditions, les certificats AHK (chambre de commerce à l'étranger) permettent d'obtenir un titre de séjour
  - ▶ Exigences des employeurs internationaux



## GOVET auprès du BIBB



Friedrich-Ebert-Allee 114-116  
53113 Bonn, Germany



[govet@bibb.de](mailto:govet@bibb.de)



+49 228 107 1818



[www.govet.international](http://www.govet.international)